



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AVEC PREQUALIFICATION (AAO) N°30-2026

« CONSTRUCTION DE CENTRALES HYBRIDES POUR ALIMENTATION DE 18 ILES DU SALOUM DANS LE CADRE DU PROGRAMME ENERGIE VERTE POUR TOUS (PEVT) »

**REF PPM : T-DPE-311
SENELEC**

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres s'inscrit dans le Projet « Programme Energie Verte pour Tous » dans le cadre de la Coopération financière allemande avec le Sénégal et fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur le portail des marchés publics www.marchespublics.sn et dans le journal « Le Soleil » **N°16668 du 24 décembre 2025.**

2. Dans le cadre de la Coopération financière sénégallo-allemande, le Gouvernement Allemand a alloué une aide financière à l'État du Sénégal, qui signera un contrat de rétrocession avec l'AEP du Projet Senelec pour soutenir l'électrification des sites éloignés du réseau électrique. L'objectif du Projet est l'amélioration de l'approvisionnement en électricité basé sur le développement d'énergies renouvelables respectueuses du climat dans les zones rurales isolées. Par le présent avis, Senelec sollicite des offres sous plis fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation clé-en-main de 11 centrales hybrides photovoltaïques (PV) – stockage par batteries (BESS) situées dans le Delta du Saloum au Sénégal, ainsi que la réalisation des réseaux de distribution et des branchements clients dans les 18 villages concernés. Ces installations alimenteront 18 villages isolés en électricité 24/7, en mode îloté, avec un objectif de 100 % d'énergie renouvelable. Les centrales sont dimensionnées pour garantir une continuité de service et devront intégrer des fonctionnalités de formation de réseau (grid-forming). Le projet est composé d'un seul lot.

3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres international avec préqualification tel que défini dans la convention séparée au Contrat de financement du projet de la Coopération Financière Allemande avec le Sénégal et ouvert à tous les candidats éligibles et préqualifiés. En cas de contradiction entre les règles d'attribution des marchés de KFW et celles du code des marchés publics du Sénégal, les règles d'attribution des marchés de KFW prévaudront (disponibles ici : <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>).



4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le dossier de Préqualification auprès de la Société nationale d'électricité du Sénégal (SENELEC). Adresses électroniques : notificationcpm@senelec.sn ; En copie : 17115-dao@ifl.com.

5. Les Candidats intéressés pourront recevoir gratuitement le Dossier de Préqualification en Français, sur demande, par courriel aux adresses suivantes : notificationcpm@senelec.sn. En copie : 17115-dao@ifl.com.

La sollicitation devra aussi stipuler clairement l'adresse électronique de contact du Candidat, depuis laquelle devra être envoyée toute éventuelle demande de clarifications, et à laquelle seront adressées les éventuelles clarifications, modifications apportées au Dossier de Préqualification ou toutes autres communications. Les candidats sont les seuls responsables d'un défaut de soumission ou de son rejet lié à une adresse électronique de contact inexistante, erronée ou consultée avec retard.

6. Les exigences en matière de qualification sont d'ordres technique, financier, légal et sont accompagnées d'exigences en matière d'ESSS (Environnement, santé, sécurité et social). Elles permettront de juger de l'éligibilité du candidat. Les critères sont listés de manière détaillée dans le dossier de préqualification, ils incluent notamment les critères suivants :

Sur le plan financier :

Avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins trente **(30) millions d'euros soit dix-neuf milliards sept cents millions (19 700 000 000) FCFA** en moyenne sur les 3 dernières années (2023-2025) ou (2022-2024) si 2025 n'est pas disponible, calculé de la manière suivante : le total annuel des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés. Montant de liquidités, actifs réels non grevés, lignes de crédit minimal requis : **Cinq (5) Millions d'Euros soit Trois Milliards deux cent quatre-vingts millions (3 280 000 000) FCFA.**

Expérience générale :

Expérience générale en matière de prestations et/ou travaux : Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur, de sous-traitant ou d'ensemblier pendant au moins les dix (10) dernières années (depuis le 1er janvier de l'année 2016), en matière de Conception, Construction, Fourniture de projets dans le domaine de l'électricité.

Au moins deux (2) marchés similaires en tant qu'Entrepreneur Principal, membre d'un GE ou sous-traitant entre le 1er janvier 2016 et la date limite de remise des offres de manière satisfaisante, d'une valeur de **vingt (20) Millions d'Euros soit Treize (13) milliards de FCFA.**



Pour chaque marché, le candidat devra fournir des attestations de bonne exécution signées du Maître d'Ouvrage (certificat de réception provisoire, attestation du maître d'ouvrage ou document équivalent) permettant de justifier la durée, la période et la nature des prestations réalisées.

Expérience spécifique :

Dans le cas d'une candidature à une seule entreprise, le Candidat devra remplir tous ces critères de marchés similaires.

Dans le cas de groupement d'entreprises, ces critères devront être remplis collectivement.

Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 (a) ci-dessus une expérience minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants :

- Minimum deux (2) marchés en tant qu'EPC ou contractant principal dans la conception, la fourniture, la construction et le montage de centrales solaires photovoltaïques de moyenne à grande puissance (>5 MWc), incluant les raccordements électriques associés.
- Minimum deux (2) marchés en tant qu'EPC ou contractant principal dans la conception, la fourniture, la construction et le montage de centrale(s) hybride(s) intégrant centrale(s) solaire(s) photovoltaïque(s) (>1MWc) et système(s) de stockage par batteries (>1MWh). Si plusieurs centrales font partie du même marché, les puissances cumulées seront prises en compte.
- Minimum deux (2) marchés en tant qu'EPC ou contractant principal dans la conception, la fourniture, la construction et le montage d'au moins 50 km en BT et/ou HTA chacun, incluant les études, la fourniture, la construction, et le montage de réseaux de distribution BT et/ou HTA.
- Au moins un (1) marché dans le domaine de l'électricité en Afrique Francophone.
- Au moins un (1) marché sous financement KfW, AFD, EIB/EU, BAD ou Banque Mondiale.

Pour chaque marché, le candidat devra fournir des attestations de bonne exécution signées du maître d'ouvrage (certificat de réception provisoire, attestation du maître d'ouvrage ou document équivalent) permettant de justifier la durée et la nature des prestations réalisées.

7. Les offres devront être soumises au plus tard le **MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026 à 09h30mn GMT à l'adresse ci-après : **SENELEC salle Commission des Marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, Résidence Khoudia, 2ème étage, Ville: Dakar, Code postal: 00221, Pays: Sénégal.****



Les candidats qui souhaitent déposer leurs offres avant la date d'ouverture des plis les remettront à **la Direction Passation des Marchés, au 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, au 2ème étage de la résidence Khoudia – Dakar.**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : **SENELEC Salle Commission des Marchés, 19, rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf, Résidence Khoudia, 2ème étage, Ville: Dakar, Code postal: 00221, Pays: Sénégal, le MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026 à 09h30mn GMT.**

Le Directeur Général